

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DE LA PRÉSIDENTE

DÉCISION N°DP2025_FI/013

OBJET : FINANCES ET COMPTABILITÉ PUBLIQUE – RÉGIE UBAYE SKI –
FIXATION DES TARIFS HIVER 2025 / 2026 (ANNEXES, CARTE JEUNE
ET TYROLIENNE) ET DES SPÉCIFICITÉS DE VENTE DES FORFAITS

La Présidente de la CCVUSP – RÉGIE UBAYE SKI

VU les délibérations du Conseil communautaire n°2023/176 du 16 novembre 2023 et n°2024/71 du 28 mai 2024, par lesquelles le Conseil communautaire a chargé Madame la Présidente, par délégation, « d'effectuer, en matière de finances et comptabilité publique, l'ensemble des opérations de fixation ou modification des tarifs qui n'ont pas de caractère fiscal et leurs conditions d'application, dans la limite de 500 € » ;

VU l'avis favorable du Conseil d'exploitation réuni le 20 octobre 2025 ;

VU l'avis favorable de la commission Attractivité 4 saisons réunie le 21 octobre 2025 ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de fixer les tarifs annexes, carte jeune, tyrolienne ainsi que des spécificités de vente sur les forfaits pour la saison d'hiver 2025/2026 pour la Régie Ubaye Ski ;

DÉCIDE

➤ **DE FIXER** les tarifs tyrolienne hiver 2025/2026 comme suit :

TYROLIENNE SAUZE SUPER LINE		Tarif hiver 2025/2026 *
SOLO	Adulte (à partir de 16 ans)	32,00 €
	Junior (de 8 à 15 ans inclus en duo et de 10 à 15 ans inclus en solo)	22,00 €
	Tarif promotionnel	22,00 €
GROUPE	Groupe constitué de type CE, association, de 10 personnes et plus, hébergeur en compte - Un interlocuteur et un paiement - Prix par personne	20,00 €

* Tarifs identiques à l'été 2025

➤ **DE FIXER** le tarif carte jeune hiver 2025/2026 comme suit :

SAISON CARTE JEUNE UBAYE	
Saison carte jeune Ubaye (Praloup, Le Sauze, Sainte-Anne + Site nordique de Larche). Prix de vente à la CCVUSP	110 €

La CCVUSP détermine les conditions d'attribution et de vente du forfait saison carte jeune Ubaye et les communique aux revendeurs

La présente décision pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Marseille 31, rue Jean-François LECA - 13002 MARSEILLE à compter de sa publication et de sa notification au Représentant de l'État dans le département. Le Tribunal Administratif de Marseille peut également être saisi de manière dématérialisée via l'application « Télérecours Citoyens » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr.

- **DE FIXER** les tarifs annexes hiver 2025/2026 du Sauze comme suit :

TARIF ACTIVITÉ ANNEXE LE SAUZE		
	Tarif Hiver 2024/2025	Tarif hiver 2025/2026
"1ère trace" : ouverture des pistes à 8h30 avec un pisteur et petit déjeuner dans un restaurant (mineur accompagné d'un adulte)	23,00 € *	24,00 € *

* Prix par prestation et par personne

- **DE FIXER** un tarif complémentaire « goodies » hiver 2025/2026 de Sainte-Anne comme suit :

TARIF GOODIES SAINTE-ANNE	
Porte-clef	4 €

- **DE FIXER** les tarifs annexes hiver 2025/2026 de la Régie Ubaye Ski comme suit :

TARIFS ANNEXES RÉGIE UBAYE SKI		
	Tarif Hiver 2024/2025	Tarif hiver 2025/2026
Engin de damage avec chauffeur	178,50 €	184,00 €
Forfait ½ journée (4 heures). Privatisation d'une remontée mécanique à destination des associations sportives affiliées à la F.F.S.		454,00 €

- **DE FIXER** les spécificités 2025/2026 pour les **sites nordiques** comme suit :

Spécificités des catégories de clientèles :

- Tarif enfant-junior de 5 à 15 ans révolus, sur présentation d'un justificatif d'âge.
- Tarif étudiant : étudiants post-baccalauréat de moins de 25 ans sur présentation de la carte étudiante en cours de validité ou d'un certificat de scolarité, et d'une pièce d'identité.
- Gratuité : - de 5 ans et + de 79 ans sur présentation d'un justificatif d'âge.
- Forfait séjour étudiant = forfait séjour enfant-junior.
- Le forfait pack famille est valable pour 2 adultes et 2 enfants juniors de moins de 18 ans. Il est possible de rajouter un ou plusieurs enfants juniors (- de 18 ans).
- Personne handicapée : forfait gratuit sur présentation d'une carte « CMI » précisant un niveau de handicap au moins égal à 50%. Réduction de 50% sur le tarif adulte journée pour l'accompagnant (achat lié au forfait handicapé) sur présentation d'un justificatif de nécessité d'accompagnement (carte CMI, certificat médical...).

Photo :

- Une photo récente tête nue (sans lunettes de soleil ni couvre-chef) est obligatoire pour la délivrance de tout forfait saison et séjour.

Tarifs / forfaits :

- Tarifs groupe (groupe constitué de 20 personnes et plus de type CE, association).
- Tarifs agence de voyages, colonie, classe de neige : 1 gratuité pour 10 forfaits achetés.
- Les tarifs remisés sont arrondis à la dizaine de centimes inférieure.
- Les tarifs sont nets TTC hors assurance, par personne excepté pour le pack famille.
- Tout forfait est délivré sur un support, payant ou offert selon le type de forfait.

- **DE FIXER** les spécificités 2025/2026 pour les **sites de Sainte-Anne et du Sauze** comme suit :

Utilisation des tarifs remisés :

- Les tarifs remisés seront utilisés dans le cadre de démarches commerciales, opérations promotionnelles ou conditions d'exploitation dégradées (météo, enneigement, autres...).

Spécificités catégorie de clientèle :

- Tarif enfant-junior de 5 à 17 ans inclus, et tarif sénior de 69 ans à 74 ans inclus : sur présentation d'un justificatif d'âge (site du Sauze uniquement).
- Tarif étudiant : étudiants post-baccalauréat de moins de 25 ans sur présentation de la carte étudiante en cours de validité ou d'un certificat de scolarité, et d'une pièce d'identité
- Gratuité : - de 5 ans et + de 75 ans sur présentation d'un justificatif d'âge.
- Forfait séjour étudiant = forfait séjour enfant-junior (sauf pour le tarif
- 4 heures)
- Le forfait pack famille est valable pour 2 adultes et 2 enfants-juniors de moins de 18 ans. Il est possible de rajouter un ou plusieurs enfants-juniors (- de 18 ans).
- Personne handicapée : Réduction du forfait 50% sur présentation d'une carte « CMI » pour le tarif adulte journée, 6 jours et saison tarif plein et piéton. Réduction de 50% sur le tarif adulte journée, 6 jours et piéton pour l'accompagnant (achat lié au forfait handicapé) sur présentation d'un justificatif de nécessité d'accompagnement (carte CMI, certificat médical...). Achat à la même date de validité du forfait.

Horaires de validité des forfaits :

- Ponctuellement, une ou plusieurs remontées mécaniques ainsi qu'une ou plusieurs pistes pourront faire l'objet d'une fermeture plus tardive voire nocturne, sous réserve du respect des prescriptions réglementaires et en fonction des équipements dont elles auront pu faire l'objet. Dans ce cas les forfaits non horaires restent valides pendant la période d'ouverture complémentaire.

Photo :

- Une photo récente tête nue (sans lunettes de soleil ni couvre-chef) est obligatoire pour la délivrance de tout forfait saison, séjour à partir de 6 jours ainsi que le forfait 7 jours « liberté »

Tarifs / forfaits :

- Tarifs groupe (groupe constitué de 20 personnes et plus de type CE, association), tarifs agence de voyages, colonie, classe de neige : 1 gratuité pour 10 forfaits achetés.
- Les tarifs remisés sont arrondis à la dizaine de centimes inférieure.
- Les tarifs sont nets TTC hors assurance, par personne excepté pour le pack famille.
- Tout forfait est délivré sur un support, payant ou offert selon le type de forfait.

La Présidente s'engage à informer de cette décision les membres du conseil communautaire en exercice et d'en rendre régulièrement compte lors de la prochaine réunion de l'organe délibérant.

Fait à Barcelonnette, le 22 octobre 2025.



La Présidente,
Mme Elisabeth JACQUES.

La présente décision pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Marseille 31, rue Jean-François LECA - 13002 MARSEILLE à compter de sa publication et de sa notification au Représentant de l'État dans le département. Le Tribunal Administratif de Marseille peut également être saisi de manière dématérialisée via l'application « Télérecours Citoyens » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr.